



NEXTSTAGE AM

Rapport Article 29 LEC

Juillet 2022

Sommaire

Avant-propos	2
Démarche générale de l'entité	2
Approche générale	2
Modalités d'intégration des enjeux ESG dans le processus d'investissement	3
Engagements dans des initiatives ESG	4
Transparence et communication autour de l'ESG	6
Moyens internes dédiés à l'ESG	7
Gouvernance de l'ESG	8
Principes généraux	8
Politique de rémunération	8
Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration de l'entité	8
Stratégie d'engagement auprès des sociétés du portefeuille	9
Stratégie d'engagement	9
Politique de vote	10
Politique d'exclusion	10
Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris	11
Stratégie d'alignement avec les objectifs liés à la biodiversité	12
Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques	12
Annexe I - Liste des produits financiers	14

Avant-propos

Les valeurs de NextStage AM se fondent sur la culture entrepreneuriale de la société de gestion comme sur le respect de l'écosystème, à la fois économique, environnemental et humain. La fidélité à ces valeurs répond aux défis qu'imposent les mutations technologiques, sociales, sociologiques et environnementales de ce début de 21^{ème} siècle et de se tourner vers les importantes opportunités de création de valeur favorisées dans ce contexte.

Ainsi, NextStage AM est convaincue que la prise en compte des enjeux ESG dans le cadre de son activité d'investissement constitue une composante essentielle de son succès à long terme. La bonne appréhension et la gestion des enjeux ESG concourt en effet à maîtriser les risques stratégiques et opérationnels des entreprises, à renforcer leur robustesse de même que la résilience de leurs activités et favorise le développement.

Démarche générale de l'entité

Cette section a vocation à répondre aux dispositions du point 1° du point III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Approche générale

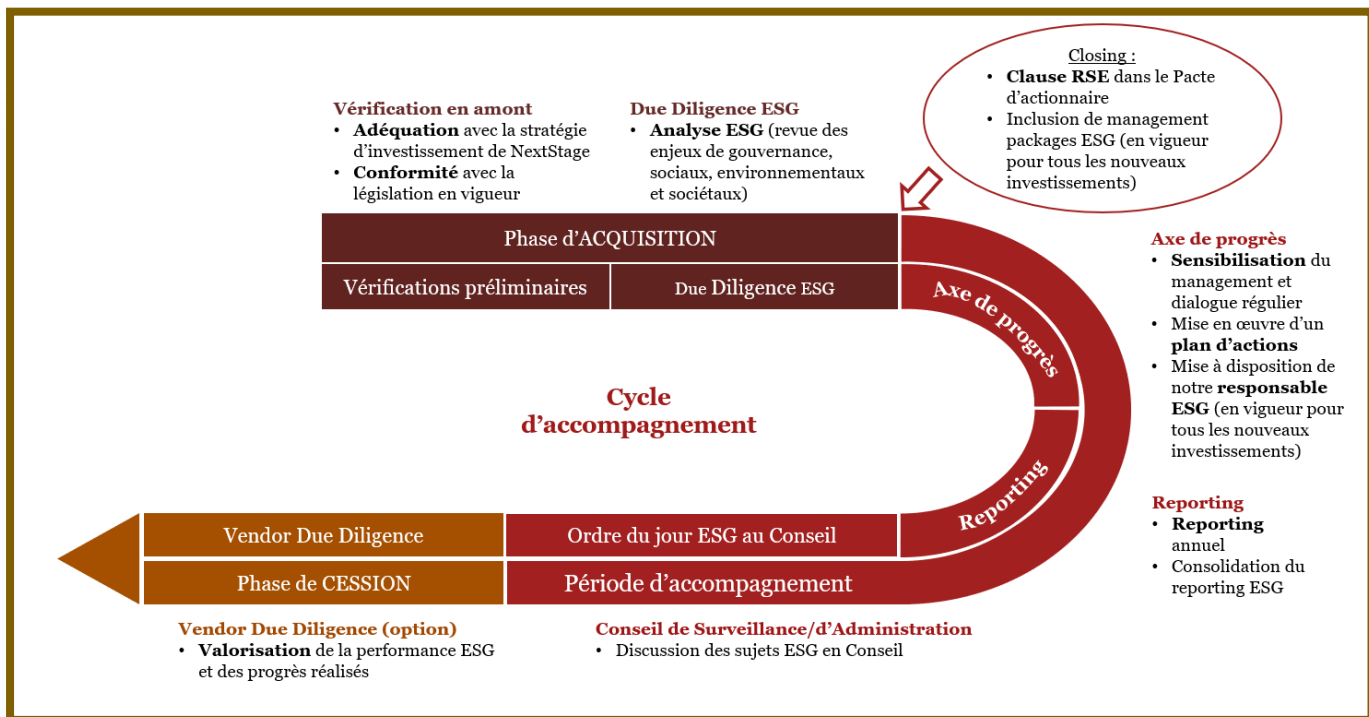
Depuis 2020, NextStage AM a enrichi sa charte « NextStage For Good », qui rappelle sa vision en matière d'ESG, réaffirme son attachement à ses valeurs et exprime son objectif central de donner aux entrepreneurs le temps d'exprimer tout leur potentiel. Elle met en exergue nos trois principaux objectifs ESG :

- 1.** Aider les ETM à anticiper et à capter les risques et opportunités ESG en les intégrant à leurs modèles économiques, notamment sur les aspects d'environnement, de responsabilité sociétale et en bonne gouvernance ;
- 2.** Donner aux ETM les clés organisationnelles et humaines de vivre les changements de manière positive, particulièrement pour le développement des compétences, la cohésion sociale, le recrutement, la rétention des talents et les bonnes conditions de travail ;
- 3.** Accompagner les entreprises à maîtriser les défis environnementaux et contribuer à limiter le changement climatique et la pollution.

Modalités d'intégration des enjeux ESG dans le processus d'investissement

Intégration de l'ESG aux différentes étapes de l'investissement dans le non coté

NextStage AM intègre une approche ESG dans le cadre de ses activités d'investissement dans le non coté, aux différentes étapes du cycle d'investissement.



1. Phase d'acquisition

- **Vérifications préliminaires** : NextStage AM entame une analyse préliminaire de l'opportunité d'investissement en amont d'une prise en contact avec les équipes d'entrepreneurs concernés. L'objectif est de vérifier la conformité réglementaire de l'investissement, de connaître les enjeux ESG clés inhérents au secteur d'activité et à la situation géographique de l'entreprise cible, puis d'estimer si ces enjeux sont bien appréhendés par la cible.
- **Due diligence ESG** : une fois les vérifications préliminaires réalisées avec succès, chaque opportunité d'investissement fait l'objet d'une due diligence ESG indépendante visant à établir la compatibilité de l'opportunité avec les critères d'investissement de NextStage AM. L'objectif de la due diligence ESG est d'identifier les risques et opportunités ESG inhérents à l'entreprise, d'évaluer son niveau de maturité ESG ainsi que d'appréhender la marge de progrès et les moyens à mettre en œuvre afin de la concrétiser. Cette revue est réalisée, dans la mesure du possible, par un conseil externe dans le cadre des différents audits lancés avant la validation d'un investissement.

- **Closing** : cette étape a pour but de contractualiser le respect de l'engagement pris par l'entreprise dans sa démarche de progrès ESG. Selon les véhicules gérés, cet engagement réglementaire est formalisé par l'insertion d'une clause ESG ainsi que d'une clause éthique au sein du pacte d'actionnaires. Il est également régulièrement complété par la définition d'une feuille de route et par la structuration d'une partie du management package fondée sur le respect et sur l'amélioration des pratiques ESG de l'entreprise.

2. Phase d'accompagnement

- **Axe de progrès** : l'objectif de NextStage AM est d'engager l'entreprise dans une démarche de progrès ESG et de rendre compte des effets d'une telle démarche en instaurant un reporting annuel incluant des critères ESG dans le cadre d'un plan d'actions (voir ci-dessous).
- **Reporting** : NextStage AM initie le management de l'entreprise au reporting ESG annuel et sensibilise le management aux 17 thématiques des Objectifs de développement durable (« ODD », thématiques utilisées dans questionnaire).
- **Ordre du jour ESG au Conseil** : NextStage AM s'implique systématiquement dans le suivi de l'avancée du plan d'actions et s'assure que les sujets ESG soient à l'ordre du jour d'au moins un Conseil de surveillance ou Conseil d'administration de l'entreprise par an.
- **Partage de connaissances** : NextStage AM met en place des initiatives intra-portefeuille, comme des formations sur les sujets ESG à destination des entreprises, ou des rendez-vous avec l'ensemble des entrepreneurs du portefeuille pour partager les meilleures pratiques ESG.
- **Accompagnement opérationnelle** : NextStage AM propose au travers de sessions de travail avec sa responsable ESG un accompagnement individualisé pour certaines participations, qui leur permettra de réfléchir et de structurer leur pratiques & business model pour intégrer l'ensemble des enjeux ESG et notamment les challenges environnementaux.

3. Phase de cession

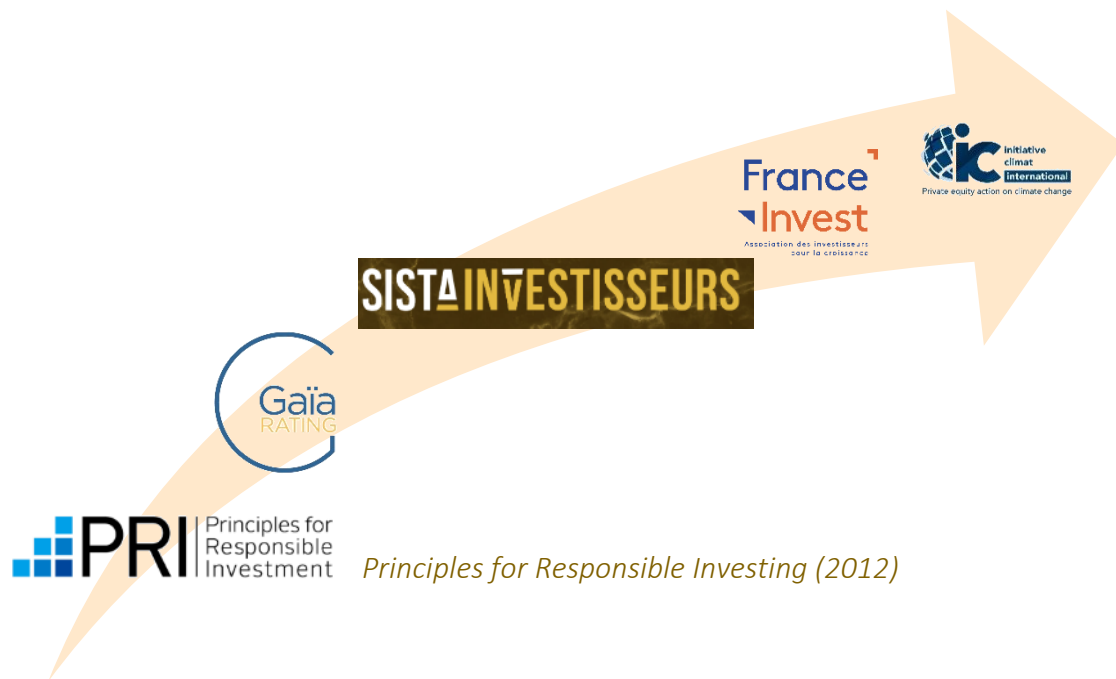
- **Vendor due diligence ESG** : lors de la cession, NextStage AM effectue un bilan des progrès réalisés sur les enjeux ESG au cours de la période d'accompagnement, et le choix d'un cessionnaire intègre nécessairement des considérations ESG.

Intégration de l'ESG dans les décisions d'investissement dans le coté

Dans le cadre du processus de sélection des titres, NextStage AM réalise une analyse extra-financière portant sur divers sujets ESG, notamment sur le management (qualité des dirigeants, instruments de motivation, participation au capital, convergence d'intérêts avec les actionnaires, indépendance des administrateurs), sur la gestion RH (politique de rémunération, association au capital) et sur le capital immatériel (marques, brevets, parts de marché, etc.).

Engagements dans des initiatives ESG

NextStage AM participe activement à différentes initiatives françaises et internationales directement liées à l'ESG. En participant à ces initiatives, NextStage AM affirme son engagement en faveur des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance, et renforce le dialogue et le partage des bonnes pratiques entre investisseurs.



Tout nouvel investissement réalisé sur le portefeuille non coté doit respecter des clauses ESG. Minoritaire ou majoritaire, NextStage AM apparaît comme un actionnaire de référence auprès de ses participations et dresse un état des lieux annuel des avancées en matière d’ESG, via un questionnaire élaboré en interne et soumis à chaque entreprise détenue.

Participation à la Commission Sustainability de France Invest

Créée en 2013, la Commission Sustainability regroupe des structures membres qui œuvrent pour l’intégration des enjeux extra-financiers dans les pratiques des sociétés de gestion et des entreprises qu’elles accompagnent.

Charte d’engagement des investisseurs pour la croissance¹ (2014)

Cette charte engage les signataires sur les enjeux économiques, sociaux et humains, environnementaux et de bonne gouvernance.

Gaïa Rating (2015)

2015 a marqué l’année de première rédaction de notre rapport annuel Gaïa Index pour le suivi ESG des participations cotées.

Charte d’entrepreneur-investisseur en capital patience (2017)

La signature de cette charte a été l’occasion pour NextStage AM d’approfondir sa procédure d’intégration ESG dans ses activités sur le non coté. Les objectifs sont multiples :

- Mettre en œuvre la politique ESG de NextStage AM et appliquer les meilleures pratiques
- Adopter l’ESG comme outil de gestion et de création de valeur
- Générer de la confiance auprès des parties prenantes de NextStage AM et des entreprises
- Engager NextStage AM et ses entreprises dans une démarche d’amélioration continue
- Répondre aux attentes des investisseurs et des futurs repreneurs des entreprises

¹ [Voir le lien suivant](#)

Charte SISTA² (2019)

La charte vise à promouvoir plus de mixité et d'égalité dans l'entrepreneuriat : par cette signature, NextStage AM s'engage à accélérer le financement des femmes entrepreneures.

Signature de la charte France Invest sur la mixité³ (2020)

NextStage AM soutient cette charte visant à favoriser la parité dans le capital-investissement français et dans les entreprises accompagnées.

La charte comprend 30 engagements et fixe notamment des objectifs chiffrés dans les sociétés de gestion et dans leurs participations. Ainsi, parmi les objectifs l'ambition est d'atteindre 25 % de femmes à des postes senior dans les équipes d'investissement et 30 % de femmes dans les comités de direction des participations d'ici 2030.

Signature de l'Initiative Climat International (2021)

NextStage AM est également signataire de l'Initiative Climat International pour s'engager activement auprès des entreprises du portefeuille dans le défi climatique et la sensibilisation aux stratégies Bas carbone.

Transparence et communication autour de l'ESG

Afin d'accroître la transparence et de contribuer activement à la démarche de progrès ESG, les équipes de NextStage AM produisent chaque année un rapport ESG avec le soutien des entrepreneurs du portefeuille. Ce rapport est publié sur le site internet et couvre les sujets suivants :

- ❖ Les valeurs, ambitions et objectifs ESG de NextStage AM
- ❖ Les engagements de NextStage AM
- ❖ Un baromètre ESG qui correspond à un état des lieux annuel des avancées en matière d'ESG des participations non cotées en portefeuille, via un questionnaire élaboré en interne et soumis aux entreprises (un questionnaire comprenant une centaine de questions déclinant les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU et couvrant l'ensemble des sujets ESG définis par l'ONU)

NextStage AM réalise également un reporting trimestriel dédié au FPCI NextStage Championnes III, au FPCI Pépites & Territoires et FPCI Nextstage Capital Entrepreneur qui inclut une note ESG du portefeuille et un reporting du Label Relance. En effet, le fonds investit exclusivement dans des ETM dont le siège social et/ou dont la majorité des emplois est/sont situé(s) en France ou dans l'Espace Économique Européen, avec un objectif d'investissement en France à 80%.

² [Voir le lien suivant](#)

³ [Voir le lien suivant](#)

Moyens internes dédiés à l'ESG

Cette section a vocation à répondre aux dispositions du point 2° du point III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Organisation

NextStage AM a également recruté une Responsable ESG en septembre 2022, qui va dédier 100 % de son temps aux sujets ESG. Son rôle est d'intégrer l'ESG à la fois dans les activités de NextStage AM et dans le suivi des participations.

Ressources financières dédiées à l'ESG

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie ESG, NextStage AM consacre une partie de son budget aux enjeux ESG. Ainsi, sur 2021, les montants se sont élevés à :

Type d'accompagnement	Budget
Ethifinance & Reporting 21	66 000 € HT
Externalisation des audits ESG à l'acquisition	30 000 € HT
Accompagnement stratégie ESG Indefi	25 000 € HT
TOTAL	121 000 € HT

Actions de formation

NextStage AM a choisi fin 2021 de mettre en place un programme de formation très complet, incluant les thématiques ESG sans s'y limiter. La première partie de ce programme a couvert divers sujets, dont la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (« LCB/FT ») et le Règlement général sur la protection des données (« RGPD ») en 2022. La deuxième partie de ce programme, prévue début 2023, a pour objectif de traiter les sujets relatifs à l'environnement et à la finance durable de manière plus générale.

Perspectives

En 2021, NextStage AM a conduit une revue approfondie de sa pratique ESG afin d'en renforcer la portée et l'ambition et de la déployer de façon plus systématique dans son activité propre et dans sa pratique d'investissement, y compris celle développée pour le compte de la Société.

Cette revue avait pour objectif d'aboutir à une approche ESG refondée et ambitieuse en 2022 pour les nouveaux investissements entrepris.

Également, l'arrivée d'une ressource dédiée permet de renforcer significativement les moyens de NextStage AM en terme d'ESG et la proposition de valeur pour ses participations, en adéquation avec les ambitions de la société de gestion sur le sujet.

Gouvernance de l'ESG

Cette section a vocation à répondre aux dispositions du point 3° du point III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Principes généraux

Jusqu'à ce jour, l'organisation générale autour de l'ESG chez NextStage AM impliquait différents collaborateurs, notamment les associés et les fonctions supports.

Ainsi, parmi les sept associés de NextStage AM, deux associés ont la charge de superviser les sujets ESG. Ils portent les sujets ESG dans les différentes instances de gouvernance et dans l'activité quotidienne d'investissement de NextStage AM.

Dans le cadre du recrutement récent d'une Responsable ESG, l'organisation de la gouvernance des sujets ESG sera renforcée. Cela passera, par exemple, par la création d'un comité ESG dédié. NextStage AM s'est naturellement assurée que la candidate retenue dispose des connaissances et des compétences pertinentes pour superviser et mettre en œuvre sa stratégie ESG compte tenu de ses expériences professionnelles passées.

Politique de rémunération

La politique de rémunération de NextStage AM a été revue pour renforcer la prise en compte d'une gestion des risques saine et effective, particulièrement autour de la prise en considération des risques en matière de durabilité. NextStage AM vise ainsi à s'assurer que la structure de rémunération n'encourage pas la prise de risques excessive en matière de durabilité, et qu'elle est liée à la performance ajustée aux risques, au sens du Règlement Disclosure. Cette politique est disponible sur le site internet de NextStage AM dans la section « Engagements ».

Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'administration de l'entité

NextStage AM n'a pas intégré à ce stade de critères ESG dans le règlement interne de son Conseil d'administration, mais y réfléchit également.

Stratégie d'engagement auprès des sociétés du portefeuille

Cette section a vocation à répondre aux dispositions du point 4° du point III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

La stratégie d'engagement de NextStage AM est encadrée par sa politique de vote et d'engagement, laquelle est disponible sur son site internet⁴.

Stratégie d'engagement

Approche générale



NextStage AM établit un dialogue permanent avec les dirigeants des participations sous la forme de réunions, de visioconférences ou de conférences téléphoniques ainsi que de toute forme de correspondances. Ce dialogue constitue un élément clé du suivi des participations. Le Partner interpelle les participations sur la mise en œuvre de leur stratégie d'entreprise, leurs résultats, les risques financiers et non financiers, l'allocation du capital, certains choix adoptés afin d'évaluer la capacité managériale des dirigeants, etc.

Par ailleurs et depuis 2012, NextStage AM dresse un état des lieux annuel des avancées en matière d'ESG de ses participations non cotées en portefeuille, *via* un questionnaire élaboré en interne et soumis aux entreprises. Les participations cotées, pour leur part, sont invitées annuellement à répondre à un questionnaire géré par Gaïa Rating (EthiFinance) qui couvrent 141 critères ESG. Cet exercice permet à NextStage AM de faire des points d'étape et d'accompagner les Participations sur différents sujets en fonction de leurs enjeux matériels (énergies renouvelables, égalité des sexes, consommation responsable, lutte contre le changement climatique...).

Plus largement, NextStage AM tend à travailler de manière concertée aux côtés des dirigeants des participations, de ses co-actionnaires et des autres parties prenantes pertinentes pour atteindre l'objectif de création de valeur durable.

⁴ [Voir le lien suivant](#)

En 2021

Les données ESG des participations sur 2021 sont présentées dans un rapport annuel ESG disponible en ligne ([Rapport ESG non coté NextStage](#)).

Politique de vote

NextStage AM a formalisé une politique de vote précisant les critères pris en considération lors de l'examen des résolutions et de l'expression du vote :

- ❖ Analyse de la situation financière de l'entreprise et approbation des comptes (permanence des méthodes comptables, existence et composition de comités d'audit et de rémunération...)
- ❖ Conseil d'administration ou Conseil de surveillance (délais de transmission et qualité de l'information transmise aux actionnaires, existence de comités spécialisés...)
- ❖ Commissaires aux comptes (historique de la relation entre la société et son CAC, nomination ou renouvellement, qualité de la prestation...)
- ❖ Structure du capital et opérations financières (hors opérations spécifiques)
- ❖ Opérations réservées aux salariés et aux mandataires sociaux (dilution pour les actionnaires, transparence des formules proposées...)
- ❖ Modifications statutaires (changement de mode de gestion, droit de vote double et conditions d'exercice...)

NextStage AM se réserve le droit de faire évoluer sa politique de vote de manière à intégrer les résolutions sur les enjeux ESG.

En 2021

Nous n'avons pas formalisé de rapport d'exercice des droits de vote.

Politique d'exclusion

Dans la lignée de son engagement d'investissement responsable, NextStage AM a structuré une liste de secteurs à impact négatif dans lesquels elle interdit tout investissement. Cette liste inclut :

- ❖ Les armements controversés (mines antipersonnel, les bombes à sous-munition...), les armements chimiques, les armes biologiques et armes à l'uranium appauvri
- ❖ La production et le commerce d'armes et de munitions de guerre
- ❖ Les activités d'extraction, de production et de transformation d'énergies fossiles
- ❖ Les activités ayant un impact majeur néfaste sur la biodiversité
- ❖ Les activités de production du tabac ou toute activité liée
- ❖ La pornographie
- ❖ Les activités liées aux paris sportifs, aux jeux d'argent et de hasard
- ❖ Le travail des enfants



Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris

Cette section a vocation à répondre aux dispositions du point 6° du point III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Approche générale

NextStage AM a travaillé avec des conseils et fournisseurs de solutions ESG (notamment Indefi et Greenly), experts en matière de finance durable, afin de :

- ❖ Mesurer et de réduire son empreinte carbone
- ❖ Intensifier sa stratégie d'investissement dans des sociétés innovantes au service de la transition écologique. C'est pour cette raison que NextStage AM a décidé de renforcer sa politique d'exclusion en y ajoutant les sociétés qui contribuent le plus au dérèglement climatique
- ❖ Réduire l'empreinte carbone du portefeuille via un accompagnement des participations et la mise à disposition de moyens humains et techniques pour les aider dans cette transition

En 2021

NextStage AM a procédé au calcul de son bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) en 2021 et a initié un processus consistant à évaluer l'empreinte carbone des différentes sociétés du portefeuille. 31% de nos participations ont réalisé une mesure de leur empreinte carbone en 2021.

L'arrivée de notre Responsable ESG va permettre d'approfondir les réflexions autour de la stratégie d'alignement du portefeuille de participations avec l'Accord de Paris.

Stratégie d'alignement avec les objectifs liés à la biodiversité

Cette section a vocation à répondre aux dispositions du point 7° du point III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

NextStage AM a pour ambition de mener des actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité, en promouvant la lutte contre la déforestation comme une plus grande responsabilité environnementale de manière générale.

Avec l'arrivée de sa Responsable ESG, NextStage AM aspire à conduire et à mettre en application sa réflexion sur la façon dont les enjeux liés à la perte de biodiversité peuvent impacter ses activités et par la suite mettre en place une mesure de l'empreinte biodiversité.

Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Cette section a vocation à répondre aux dispositions du point 8° du point III de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Les principaux facteurs de risques de NextStage AM ont été classés suivant les 5 catégories suivantes :

- ❖ Risques liés à l'activité de la Société
- ❖ Risques financiers
- ❖ Risques juridiques et fiscaux
- ❖ Risques de durabilité
- ❖ Risques externes

NextStage AM est ainsi exposée aux risques de durabilité se rapportant à un événement ou à une situation dans le domaine ESG qui, en cas de survenance, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les risques en matière de durabilité, au niveau des participations, pouvant affecter la performance de la Société peuvent être divisés en trois catégories :



Risque environnemental : les événements environnementaux peuvent créer des risques physiques pour les participations de la Société. Ces événements peuvent résulter, par exemple, des conséquences du changement climatique, de la perte de biodiversité. Outre les risques physiques, les participations peuvent également subir l'impact négatif des mesures d'atténuation adoptées pour faire face aux risques environnementaux. Ces risques d'atténuation auront un impact différent sur les participations en fonction de leur exposition aux risques susmentionnés et de leur adaptation à ces derniers.



Risque social : il s'agit de facteurs de risque liés au capital humain, à la chaîne d'approvisionnement et à la manière dont les participations gèrent leur impact sur la société. Les questions relatives à l'égalité des sexes, aux politiques de rémunération, à la santé et à la sécurité et aux risques liés aux conditions de travail en général sont abordées dans le cadre de la dimension sociale. Les risques de violation des droits de l'homme ou du travail au sein de la chaîne d'approvisionnement font également partie de la dimension sociale.



Risque de gouvernance : ces aspects sont liés aux structures de gouvernance telles que l'indépendance du Conseil d'administration, les structures de gestion, les relations avec les employés, la rémunération et la conformité ou les pratiques fiscales au niveau des participations. Les risques liés à la gouvernance ont en commun de découler d'un défaut de surveillance de l'entreprise et/ou d'un manque d'incitation de la direction de l'entreprise à respecter des normes de gouvernance élevées.

Les risques en matière de durabilité sont pris en compte au travers de notre démarche ESG tout au long du processus d'investissement, décrite dans la section 1. Nos décisions d'investissement s'attachent à privilégier des investissements pour lesquels ces risques sont, à notre connaissance, limités.

Néanmoins, l'objectif d'investissement n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque de durabilité.

La gestion des risques ESG s'inscrit dans le cadre de la procédure de gestion des risques plus générale de NextStage AM et ne fait pas l'objet d'un dispositif spécifique. Ce point fait partie des chantiers de réflexion de la future Responsable ESG qui rejoint les équipes de NextStage AM en 2022.

Annexe I - Liste des produits financiers

NextStage dispose de quatre fonds classés en article 8 conformément au règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 (Disclosure) :

- FPCI NEXTSTAGE CAPITAL ENTREPRENEUR II
- FPCI NEXTSTAGE CHAMPIONNES III
- FPCI PÉPITES ET TERRITOIRES 1
- FPCI AMUNDI CAPITAL ENTREPRENEUR

Les autres fonds de NextStage sont classés en article 6 conformément au règlement Disclosure.

NextStage AM

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l’Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP02012. AMF - 17 place de la Bourse, 75002 Paris - <https://www.amf-france.org/>

SAS au capital de 278 240 euros enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 442 666 830. TVA intracommunautaire : FR80442666830

19 avenue George V, 75008 Paris